

L'image de la belle-mère – la marâtre – traîne un lourd passé derrière elle. Les femmes qui se retrouvent aujourd'hui dans cette position familiale, ont l'envie très compréhensible de s'en débarrasser. Mais, cette mauvaise image est surdéterminée par des représentations conscientes et inconscientes, souvent forgées de façon inévitable dès notre enfance, ainsi que par la dynamique familiale entre deux « mères » de statut différent. On peut essayer de comprendre ces phénomènes, mais nul n'a le pouvoir de les évincer ou d'en empêcher l'émergence. A chaque individu, à chaque « belle-mère », à chaque membre d'une famille recomposée, incombe la tâche d'inventer, de créer sa solution psychique pour vivre cette configuration. On ne trouvera donc pas de conseils dans ce petit livre, mais des réflexions et des descriptions à partir d'expériences cliniques.

Susann Heenen-Wolff est psychanalyste et psychologue, Professeur de Psychologie Clinique à l'Université Catholique de Louvain.

#### Temps d'Arrêt:

Une collection de textes courts dans le domaine du développement de l'enfant et de l'adolescent au sein de la famille et dans la société. Une invitation à marquer une pause dans la course du quotidien, à partager des lectures en équipe, à prolonger la réflexion par d'autres textes.

yapaka.be

Coordination de l'aide aux victimes de maltraitance  
Secrétariat général  
Ministère de la Communauté française  
Bd Léopold II, 44 – 1080 Bruxelles  
yapaka@yapaka.be



## LA SOUFFRANCE DES MARÂTRES

*Susann Heenen-Wolff*

LECTURES

TEMPS D'ARRÊT

yapaka.be

# **La souffrance des marâtres**

*Susann Heenen-Wolff*

## Temps d'Arrêt :

*Une collection de textes courts dans le domaine du développement de l'enfant et de l'adolescent au sein de la famille et dans la société. Une invitation à marquer une pause dans la course du quotidien, à partager des lectures en équipe, à prolonger la réflexion par d'autres textes...*

Susann Heenen-Wolff est psychanalyste et psychologue, Professeur de Psychologie Clinique à l'Université Catholique de Louvain.

Fruit de la collaboration entre plusieurs administrations (Administration générale de l'enseignement et de la recherche scientifique, Direction générale de l'aide à la jeunesse, Direction générale de la santé et ONE), la collection Temps d'Arrêt est éditée par la Coordination de l'Aide aux Victimes de Maltraitance. Chaque livre est édité à 11.000 exemplaires et diffusé gratuitement auprès des institutions de la Communauté française actives dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse. Les textes sont également disponibles sur le site Internet [www.yapaka.be](http://www.yapaka.be)

## Comité de pilotage :

Jacqueline Bourdouxhe, Deborah Dewulf, Nathalie Ferrard, Ingrid Godeau, Louis Grippa, Françoise Guillaume, Gérard Hansen, Françoise Hoornaert, Perrine Humblet, Magali Kremer, Céline Morel, Patricia Piron, Marie Thonon, Reine Vander Linden.

## Coordination :

Vincent Magos assisté de Delphine Cordier, Sandrine Hennebert, Diane Huppert, Philippe Jadin, Didier Rigot et Claire-Anne Sevrin.

**Avec le soutien de la Ministre de la Jeunesse de la Communauté française.**

<b>La première rencontre des enfants de l'autre femme</b> .....	17
<b>Le rôle du père dans la création de la place de la marâtre</b> .....	27
<b>La parentalité «subite»</b> .....	35
<b>La marâtre comme la «seconde»</b> .....	39
<b>Le quotidien avec les enfants.</b> .....	43
<b>Face à la «vraie» mère</b> .....	49
<b>L'amour partagé – l'enfant à soi, l'enfant à l'autre</b> .....	53
<b>L'«incestuel»</b> .....	55
<b>Conclusion</b> .....	59

*Mais qu'était-il pour moi, cet enfant dont j'étais la troisième figure parentale ? Un demi-fils ? Non. Le mot juste, celui qui nommait le mieux notre lien, unique, singulier, patiemment inventé, construit, créé au fil du temps, le nom le plus fort, c'était tout simplement : mon quasi-fils.*

Dans son dernier roman, Lydia Flem<sup>1</sup> raconte sa vie avec sa fille à elle et avec son «quasi-fils», garçon d'un premier lit du père et qui, de ce fait, a fait d'elle une belle-mère, – a mother-in-law – une «marâtre»<sup>2</sup>, comme on appelle cette autre femme du père dans les contes de nos enfances. Dans l'imaginaire populaire, la marâtre peut sans doute sembler «belle pour le père», mais elle est surtout décrite comme séductrice, égoïste, vaniteuse, avide, vengeresse, menteuse, malveillante et redoutable – comme, par exemple, dans les contes de Cendrillon et de Blanche-Neige. L'image de la belle-mère traîne donc derrière elle un lourd passé dont les femmes qui se retrouvent aujourd'hui dans cette position ont l'envie très compréhensible de se débarrasser. Mais nous

---

<sup>1</sup> Lydia Flem, écrivaine vivant à Bruxelles, a notamment écrit : L'homme Freud (1991), Comment j'ai vidé la maison de mes parents (2004), Comment je me suis séparée de ma fille et de mon quasi-fils (2009), tous aux éditions du Seuil

<sup>2</sup> Marâtre » est issu du latin populaire *matrastra* « seconde femme du père ». Dès le XIII<sup>e</sup> siècle, un sens péjoratif était déjà associé au terme « marâtre » La valeur péjorative qui s'attache à « marâtre » de nos jours était normale dès le XIII<sup>e</sup> siècle (Dictionnaire historique de la langue française, sous la direction d'Alain Rey, Le Robert, 2006).

allons voir que cette mauvaise image est surdéterminée par des représentations conscientes et inconscientes, souvent forgées de façon inévitable dès notre enfance. On peut essayer de comprendre ces représentations, mais nul n'a le pouvoir de les évincer ou d'en empêcher l'émergence. A chaque individu, à chaque «belle-mère», à chaque membre d'une famille recomposée, incombe la tâche d'inventer, de créer sa solution psychique pour vivre cette configuration. On ne trouvera donc pas de conseils dans ce petit livre, mais des réflexions et des descriptions à partir d'expériences cliniques.

La «recomposition familiale» ne date pas d'aujourd'hui. Autrefois, elle était presque toujours la conséquence d'un veuvage : Le beau-parent venait remplacer un parent défunt, soit, par exemple, le père mort à la guerre, soit, plus souvent, la mère morte en couches. Cependant, même si très probablement rien n'était facile à l'époque, ni du côté des enfants ni du côté des adultes, les découpages familiaux demeuraient clairs puisqu'une nouvelle famille se construisait à la place d'une autre.

Selon la définition de l'INSEE<sup>3</sup>, «une famille recomposée est constituée d'un couple vivant avec au moins un enfant dont un seul des conjoints est le parent». Le foyer est composé par le parent gardien et son nouveau compagnon qui se substitue, au moins de façon temporaire, à l'un des parents biologiques.

Or le terme «recomposé» ne rend pas bien compte de l'aspect dynamique du phénomène. Parler de reconstitution exprime l'idée d'un retour à un état antérieur, il suggère une restauration, une réparation du système familial. Faute de mieux, nous allons appliquer à notre tour cette dénomination.

---

[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

De nos jours, la famille recomposée est essentiellement le résultat de séparations conjugales volontaires et, de ce fait, la reconstitution ne crée pas une famille à la place d'une autre. Après une séparation se créent plutôt plusieurs espaces familiaux, de sorte que la délimitation de chaque ensemble reste incertaine, surtout si l'on raisonne en termes de foyers et de lieux d'habitation, désormais multipliés pour les enfants, mais également, de plus en plus, pour les adultes. Alors que, il y a quelques années, on voyait surtout des enfants vivant sous un régime de «garde alternée» – «une semaine sur deux» chez l'un des deux parents –, aujourd'hui certains parents préfèrent assurer une garde alternée autour des enfants, ceux-ci continuant à habiter au même endroit. Dans ce cas, le couple parental, certes, ne vit plus ensemble mais continue à gérer ensemble un même lieu de vie.

Cette tendance, statistiquement (encore ?) peu significative, est probablement due à une évolution importante du statut de l'enfant au cours de ces dernières décennies : aujourd'hui, on parle de «l'enfant-roi», soulignant ainsi l'investissement considérable dont les enfants sont l'objet dans les sociétés occidentales contemporaines. En raison de cet investissement important, la culpabilité des parents après une séparation – toujours vécue comme un échec – peut se trouver exacerbée, ce qui amène de nombreux mères et pères à vouloir entourer, gâter, récompenser, dédommager leur enfant.

Du point de vue du beau-parent, cette attitude peut ressembler à une «danse autour du veau d'or» : dès que l'enfant est présent, tout semble tourner autour de lui. Rien ne rappelle donc apparemment l'idée d'une Cendrillon dont le triste destin de belle-enfant était de frotter le sol dans l'ombre de la maison et de devoir se contenter des «miettes» de la vie familiale, au sens propre et figuré du terme. Or nous allons voir en quoi les contes expriment une autre

«vérité», plus inconsciente certes, mais tout aussi puissante et actuelle que la réalité matérielle, même si le quotidien des familles recomposées est très différent de ce que l'on peut lire dans les contes : le plus souvent, le projet conscient d'une belle-mère d'aujourd'hui est de ne vouloir surtout pas ressembler à une «marâtre», mais d'«aimer» l'enfant de son conjoint.

Nous explorerons ici plus spécifiquement la situation de la belle-mère. Le propre du statut de la belle-mère, tout comme celui du beau-père, indépendamment de l'organisation spécifique de la vie quotidienne, est de rester en quelque sorte «en creux»: ce statut est tout d'abord défini par ce que la belle-mère n'est pas – elle n'est pas la mère. Le mariage avec un homme qui est aussi père, fait de sa nouvelle femme une belle-mère sur le plan formel et légal. Mais pour devenir une belle-mère dans les relations réelles, reconnue en tant que telle par l'entourage proche, il faut une «adoption», principalement de la part de l'enfant: celui-ci doit admettre sa relation à cette nouvelle compagne du père. Tout ne dépend donc pas de sa volonté, loin de là, le paradoxe de sa position de belle-mère étant que sa place n'émerge qu'à partir d'une telle «élection» mutuelle entre elle et l'enfant. De plus, elle doit «élire» le bel-enfant tel quel, et le bel-enfant doit à son tour l'élire comme belle-mère telle quelle: ils n'ont pas créé une relation à deux, au fils des années, comme c'est le cas entre une mère biologique et son enfant, où une adaptation mutuelle s'est opérée dès la naissance de l'enfant. Or cette élection est indispensable pour que se créent entre les protagonistes des liens quasi familiaux, qui ne devraient plus être remis en cause à chaque petit ou gros conflit inévitable dans la vie quotidienne. Et pourtant, et c'est l'ultime paradoxe, belle-mère et beaux-enfants savent aussi que leurs liens ne perdureraient probablement pas si une nouvelle rupture du couple intervenait: aucun

d'entre eux ne pourrait alors faire valoir un «droit» au lien. Nous voyons donc une grande fragilité des liens qui amènent tous les membres d'une famille recomposée à une grande prudence, voire à de la méfiance. Sans le moindre doute, nous sommes confrontés à une situation très différente de celle d'une famille «naturelle».

La famille et son fonctionnement sont un objet d'étude fréquent en sociologie et surtout en psychologie des systèmes, notamment celle des couples et de la famille. L'intérêt principal de ces approches est, d'une part, la compréhension de la dynamique du groupe existant et, d'autre part, une approche clinique permettant à ses membres de mieux fonctionner ensemble. La psychanalyse s'intéresse davantage aux représentations conscientes et inconscientes qui soutiennent le vécu des différents membres d'une famille. Il sera surtout question de la situation de la belle-mère et du vécu conscient et inconscient qui peut être lié à sa position spécifique. Sur base d'expériences cliniques psychanalytiques, je vais tenter de mettre en exergue et d'éclairer des enjeux psychiques liés de façon plus générale à l'«être» d'une belle-mère.

Contrairement à mes collègues thérapeutes des familles, je reçois ces «marâtres» en thérapie psychanalytique ou en psychanalyse individuelle, lieu où elles ont toute latitude de laisser venir les sentiments qu'elles tentent normalement de brider, le plus souvent dans le souci qu'ils n'interfèrent pas de façon néfaste dans les relations de leur famille recomposée. Or des sentiments ambivalents à l'égard des enfants, un rejet, éventuellement même de la haine, sont très souvent au rendez-vous lorsqu'une belle-mère est amenée à s'occuper d'enfants qui sont issus du premier couple de l'homme qu'elle aime à présent. Tant que l'on n'ose pas se les avouer, ces sentiments peuvent – paradoxalement – avoir une influence sournoise, et ceci

dans la mesure où ils s'expriment à notre insu et malgré nous ! Les réactions ainsi suscitées peuvent à leur tour rester incomprises et blesser d'autant plus.

Dire à haute voix à quel point elle aime les semaines où les enfants sont chez la « véritable » mère, dire comme elle est contente d'enfin passer un week-end à deux en amoureux, peut soulager la belle-mère. Car, même si les relations entre la nouvelle femme du père et le bel-enfant se passent plutôt bien, aucune femme n'a jamais rêvé de devenir « belle-mère ».

Elles sont pourtant de plus en plus nombreuses : en Europe occidentale, de nos jours, environ la moitié des couples divorcent. Une très grande majorité de ces adultes qui pour la plupart ont des enfants, retrouve un nouveau partenaire et forme ainsi une « famille recomposée ». Une des particularités de ces familles réside dans la nécessité de construire un modèle familial sans pouvoir se référer à un modèle établi de ce que peut être cette « seconde » famille. Actuellement, nous ne disposons même pas de notions pertinentes pour désigner les particularités nouvelles des liens de filiation, de parenté et d'alliance dans ces familles. Or peut-on s'identifier à une entité dont on ne sait même pas comment la nommer ? Peut-on se reconnaître comme appartenant à un groupe – quasi-familial – si celui-ci n'est pas clairement identifié ?

L'expérience clinique montre que le travail d'élaboration psychique, nécessaire lors de la recombinaison d'une famille, est particulièrement difficile puisque les membres de cette nouvelle formation groupale ne se reconnaissent pas forcément comme « famille » et ne disposent pas non plus de définition ou de représentation existantes qui pourraient venir étayer et clarifier l'« ensemble » qu'ils forment entre eux. D'ailleurs, les termes courants

de « beau-père » et de « belle-mère » peuvent prêter à confusion : si on parle de la « belle-mère », l'interlocuteur peut se demander s'il s'agit de la mère du mari ou de la deuxième épouse du père.

On peut constater une véritable carence symbolique quant à ces ensembles que l'on dénomme les familles recomposées.

Des règles de droit, destinées à régir les rapports dans les familles recomposées, n'ont pas été définies non plus. Devant ce vide juridique, les intéressés sont le plus souvent contraints d'inventer eux-mêmes les réponses aux questions qu'ils se posent.

Il y a donc lieu d'explorer davantage le phénomène de la famille recomposée, situation de vie qui risque d'être sous peu aussi répandue que celle de la famille « naturelle ». De nombreux ouvrages et recherches témoignent de cette évidence : un enfant sur quatre ne vit pas aujourd'hui avec ses deux parents<sup>4</sup>, la majorité d'entre eux grandit dans ces nouveaux liens quasi-familiaux au sein de la famille recomposée. Aujourd'hui, tout enfant peut être amené à subir des ruptures avec l'un de ses deux parents dans la continuité de sa vie quotidienne et à devoir reconstruire de nouveaux équilibres dans ses relations avec ses deux parents, et vice versa bien sûr.

Les questions de l'enfant et de ses parents peuvent, dans un premier temps, être très terre-à-terre, la toute première étant : comment organiser une garde partagée ? Beaucoup de parents votent, si c'est possible, pour une garde alternée : ils s'occuperont à parts égales des enfants. Mais pour des raisons pratiques, cette solution est loin d'être toujours praticable et d'autres questions se posent :

---

4 Rapport thématique 2008, [www.defenseurdesenfants.fr](http://www.defenseurdesenfants.fr)

de quelle manière, par exemple, occuper le temps entre père et enfant quand on ne se voit qu'une ou deux fois par mois ou seulement en vacances ? Quand un enfant est « en visite » chez un parent, celui-ci a le plus souvent tendance à proposer à l'enfant une activité attrayante : on va au zoo, à Disneyland, au cinéma, au Musée des enfants, manger une pizza ou un burger. Le temps passe vite, l'enfant, notamment quand il est encore jeune, peut être excité, voire surexcité, la relation ne se déploie pas toujours à la satisfaction du parent car la proximité n'est pas forcément au rendez-vous. Le temps a manqué pour partager des moments de silence afin que des pensées et des émotions plus latentes puissent émerger et que l'on puisse ressentir ainsi un contact plus profond.

Comment saisir les émotions d'un enfant ou d'un adolescent quand on ne vit plus sous le même toit, quand on ne partage plus l'intimité du quotidien ? Avec un enfant ou un adolescent, les occasions de s'asseoir pour discuter de ce qui est crucial pour les uns et pour les autres sont rares : les choses importantes s'expriment ou se disent le plus souvent dans un entre-deux, sur le pas d'une porte, en préparant un goûter, en débarrassant la table, en faisant la vaisselle, en accrochant le linge. Comment remplacer la routine réconfortante d'une vie partagée pendant les quelques heures d'un week-end ? Comment trouver un équivalent pour ces multiples et fugitifs petits moments d'échanges privilégiés et si importants, qui ont lieu dans le quotidien familial autour des devoirs des enfants, du dîner du soir, des moments du coucher ?

« Tous les parents connaissent bien ces instants où il arrive que l'enfant rejoigne la scène parentale pour montrer un dessin, dire quelque chose à l'un de ses parents, venir se blottir ou se nicher près de l'un ou de l'autre : il arrive aussi que l'un des parents interrompe ce qu'il est en train de faire pour dire quelque

chose à l'enfant ou aux enfants, intervenir sur un début de bagarre, un chahut, une conduite interdite. C'est samedi en début d'après-midi, l'heure du café, pris au salon, le seul moment de la semaine où le travail n'appelle pas les parents, où l'urgence d'un départ de l'un ou l'autre ne fait pas sentir sa pression. On a le temps. Les enfants (...) ne boivent pas, bien évidemment, de café, mais ils sont là, présents. Présents physiquement, mais présents aussi dans les projets d'organisation de l'après-midi qui sont au centre de la conversation qui s'ébauche entre les deux membres du couple parental : il faut acheter un vêtement, des chaussures par exemple, en plus du bahut repéré chez le marchand. Les enfants sont installés sur le fauteuil, répartis comme il se doit entre père et mère, avec père et mère, souvent dans le fauteuil partagé avec l'un ou l'autre.

Ils ne sont pas exclus, pas inclus non plus, la conversation se déroule entre parents mais elle peut aussi inclure l'avis particulier de tel ou tel membre de la famille. Conversation ordinaire en somme (...), quotidien commun » (Roussillon, p. 11).

Ce quotidien n'existe plus après la séparation du couple parental. Une hyperactivité bien connue et typique des rencontres plus ponctuelles entre parent et enfant en visite vient remplacer la présence continue – plus calme – de l'autre, ce qui peut fermer l'accès à ce qui est présent aussi, mais encore en attente de se révéler. Le cas échéant, les relations entre parent et enfant peuvent s'évider, souvent au plus grand désarroi de tous.

L'enfant qui reste vivre avec un parent seul, le plus souvent la mère, doit aussi trouver un *modus vivendi* : comment vivre avec une mère désormais seule et triste ? Ou bien avec une mère distraite qui ne semble plus faire que rêver de son nouvel amoureux ? Comment vivre avec ce père qui semble gêné entre sa nouvelle compagne et son enfant du pre-

mier lit ? Comment rester un enfant face à un parent qui semble avoir besoin d'aide ?

À ceci s'ajoute, le cas échéant, le défi pour l'enfant de devoir vivre désormais avec les enfants du beau-parent. Dans les meilleurs des cas, ceux-ci deviennent avec le temps des quasi-frères ou -sœurs, mais ce n'est pas gagné d'office, loin de là.

Et pour les adultes, comment trouver un nouvel équilibre dans cette vie bouleversée, entre les relations anciennes et nouvelles : les nouveaux amours – peut-être fortement investis, les besoins réels des enfants, le désir du parent de passer du temps privilégié avec ses enfants, la nostalgie de ne plus vivre avec eux de la même façon qu'avant ? Les aspirations diverses et ardentes et les nécessités inévitables dues à l'organisation du quotidien ne sont pas faciles à conjuguer.

Or les enjeux vont bien au-delà de la gestion du quotidien. Ce qui nous marque au plus profond de notre vie psychique, ce sont les images de nos parents : des images et des représentations que nous nous sommes forgées au cours de notre enfance et adolescence, et que nous continuons à porter en nous : ces représentations sont souvent inconscientes, nous y adhérons également de façon inconsciente, même si, disons-le au passage, elles ne se confondent pas forcément avec la réalité du parent : elles restent pourtant très influentes dans notre vécu d'adulte. Grâce à l'expérience clinique psychanalytique, nous savons que la vie fantasmatique prime sur la réalité vécue. L'enfant a tendance à « se raconter des histoires », à tisser ce que Freud a appelé un « roman familial ». Devenus adultes, ce « roman » persiste dans notre pensée, sauf qu'il est devenu inconscient. Mais cela n'empêche pas que nous allons calquer nos relations actuelles au moins en partie sur ces vécus d'autrefois.

Nous présenterons la situation de la « marâtre » par rapport à son vécu psychique plus inconscient tel qu'il a pu se révéler en thérapie psychanalytique : en quoi cette position familiale réveille-t-elle inévitablement des enjeux venant du vécu infantile et nécessite-t-elle, de ce fait, un travail psychique considérable de la part de tous les membres composant une nouvelle « quasi-famille ». Nous allons examiner de plus près ce que cela suppose surtout de la part de la belle-mère, la « marâtre ». Pour ce faire nous allons suivre pas à pas son cheminement, après la rencontre amoureuse inaugurale avec son conjoint, vers sa nouvelle famille.

Soulignons pourtant que, malgré les enjeux psychiques parfois majeurs, dans beaucoup de cas les nouveaux liens dans les familles recomposées se passent très bien, même étonnamment bien ! Preuve de la créativité et de la générosité de tous ses membres.

## La première rencontre des enfants de l'autre femme

Une femme rencontre un homme et en tombe amoureuse. Or cet homme n'a pas seulement les qualités rêvées – un côté séducteur, du charme, de l'esprit, de la tendresse, de la profondeur – il a aussi des enfants<sup>5</sup>. D'emblée, la façon dont se constitue le nouveau couple en sera empreinte. Homme et femme ne sont pas seuls l'un face à l'autre. Très rapidement, la femme sentira que son conjoint est pris dans des relations très chargées émotionnellement, qu'il n'est pas « libre », surtout pas aussi libre qu'elle aurait pu le souhaiter. Elle est rapidement confrontée à la présence de ses enfants, peut-être pas immédiatement en chair et en os, mais au moins dans ses pensées à lui : elle remarquera le manque que ce père ressent en n'étant pas près d'eux. Cette présence palpable aura de l'effet sur la façon dont ce couple évolue, dans la mesure où l'état amoureux prend une tournure différente de celui que l'on peut vivre avec un partenaire qui n'a pas déjà fondé une famille auparavant. Le temps de l'amour « fou » qui marque souvent le début d'une nouvelle relation est rapidement assombri par les implications et les obligations de l'homme dans un « ailleurs », dans un tissu relationnel qui reste, malgré la séparation d'avec la mère des enfants, le plus souvent affectivement très chargé. C'est très simple et d'une évidence saillante : le père aime ses enfants ! L'état amoureux ne saurait donc être aussi exclusif qu'avec un homme qui n'est pas père : d'autres êtres sont fortement investis, cet homme, père aussi, n'est donc pas « seul ».

---

<sup>5</sup> Les choses ne s'avéreront pas plus simples lorsque son nouvel amour porte sur une femme !

On parle de « lune de miel » pour désigner la première période d'état d'âme d'un couple amoureux : on est « dans la lune », loin de la réalité, on se découvre, on se trouve merveilleux, on devient ludique et poétique comme les enfants, on est un peu hors réalité, voire très en dehors de la réalité ! Cette période importante et fondatrice d'un « nous » conjugal face aux autres, face au monde, se voit inévitablement affectée par le passé du père – passé qui est si présent (et parfois même bruyant !) et empêche le repli habituel sur ce nouvel amour, empêche la mise à distance de tout élément externe vécu comme perturbateur. Ainsi la belle-mère peut-elle tressaillir en entendant pour la première fois son amoureux à côté d'elle et qui est en entretien téléphonique dire « je t'aime », mais s'adressant à sa fille ou son fils !

Dans le cas de la formation d'une famille recomposée, c'est le plus souvent la réalité qui met précocement un terme à cet état. Il est parfois interrompu bien trop tôt pour que le nouveau couple puisse avoir eu suffisamment de temps pour construire la base solide qui lui aurait permis d'affronter les défis futurs.

La simple existence des enfants, en deçà de tout contact réel avec la compagne du père, en est responsable. Ces enfants existent non seulement dans l'esprit du père mais souvent dans sa réalité de tous les jours. Ces enfants existent aussi d'emblée dans l'esprit de la future « belle-mère », ils peuplent de plus en plus ses pensées à elle, et elle doit vite se rendre à l'évidence qu'elle n'a pas trouvé un homme rien que pour elle, mais qu'elle a affaire à plusieurs personnes.

De surcroît : ses enfants représentent aussi la preuve matérielle de la relation préalable de l'homme à une autre femme, mère des enfants qu'ils ont eus au moment où ils s'aimaient encore.

Quand le père s'occupe de ses enfants aussi dans la réalité, c'est souvent du temps qu'il ne peut pas consacrer à son nouveau couple : ce temps passé avec les enfants se situe à des moments souvent particulièrement précieux pour un couple amoureux : le week-end ! L'homme n'est probablement pas disponible un week-end sur deux puisqu'il doit consacrer du temps à ces autres êtres qui lui sont très chers, de toute évidence aussi chers que sa nouvelle compagne. Donc, avant même le tout premier contact entre la nouvelle compagne et les enfants du premier lit, une rivalité de fait existe autour de cet homme.

Par amour, elle est prête à accepter le « package », à savoir non seulement envisager la vie avec son amoureux mais aussi prendre sous son aile ses enfants à lui, pourtant engendrés avec une autre femme. L'existence des enfants implique que l'ancienne épouse de l'homme reste aussi présente sur scène, en chair et en os à travers notamment la vie des enfants, mais aussi au niveau de l'ancien couple parental : père et mère doivent s'accorder sur les temps de garde, les week-end, les horaires de travail exceptionnels, les voyages professionnels, les fêtes familiales, les anniversaires, les vacances. La nouvelle compagne, tout d'abord, se voit ainsi réduite à être la spectatrice d'un système familial apparemment bien huilé. En comparaison, son statut à elle reste peu défini et bien précaire. Toute décision importante à prendre amène les parents biologiques à se concerter, et la mère des enfants semble indubitablement avoir « quelques longueurs d'avance » sur la belle-mère en devenir.

La future belle-mère peut espérer que, avec un peu de temps et de bonne volonté, tout finira par bien se passer à moyen terme. Si elle n'a pas elle-même d'enfants, elle peut même se réjouir à l'idée de cette maternité inespérée, quoique subite, en vue et peut se projeter dans un rôle maternel. Il reste

tout de même un suspens quant à la question de savoir comment les enfants vont réagir! Réagir à quoi? Comme l'a constaté la psychanalyste Héléne Deutsch dans un des rares textes sur la vie psychique de la «marâtre»: «La belle mère en réalité vise non seulement à gagner l'amour des enfants mais aussi leur consentement émotionnel à sa relation avec leur père» (Deutsch, p. 381). Ce consentement pourrait venir apaiser un sentiment de «culpabilité», souvent inconsciente: en effet, en situation clinique on a pu observer que le fait de se mettre avec un homme qui a une vie familiale derrière soi est souvent vécu comme si la nouvelle compagne du père s'était immiscée dans un lien où elle n'aurait en vérité pas sa place. Comme si elle avait «volé» l'homme à une autre femme, et ceci indépendamment des circonstances réelles de la rencontre. Les enjeux psychiques précédant une première rencontre seraient alors de taille, et, par conséquent, envisager la première rencontre avec les enfants ferait monter le stress. La future belle-mère peut même craindre que l'avenir du couple dépende éventuellement de cette première rencontre avec les enfants de son nouveau compagnon.

Dans quelle optique les enfants aborderont-ils cette première rencontre? La séparation des parents représente toujours une expérience vécue de façon ambivalente, voire douloureuse par l'enfant, même si les relations se sont très mal passées et que le quotidien réel de l'enfant se trouve amélioré suite à cette séparation. L'enfant est issu d'un couple dont il porte des représentations en lui et auquel il adresse des souhaits, notamment d'être entouré par tous les deux. Or la séparation le renvoie aussi à ses souhaits d'avoir un parent pour lui tout seul, souhaits qu'il a pu éprouver de manière particulièrement marquée lors de la période dite «œdipienne», période pendant laquelle l'enfant investit le parent du sexe opposé,

avec tout ce que cela implique comme «jeu de séduction» et comme «culpabilité».

Pour la fille – tout comme pour la belle-mère –, la rencontre peut amener une réviviscence de la conflictualité œdipienne vécue avec sa propre mère dans la prime enfance. Rappelons rapidement de quoi il s'agit: la petite fille est d'abord dans une relation sensuelle avec sa mère, recherchant son odeur, sa peau, son contact, sa tendresse, son amour. Mais par déception inévitable de ne pas recevoir «tout» d'elle, elle s'en détache partiellement pour se tourner vers son père et chercher ce qui lui manque, de son côté à lui: à ce moment-là, nous sommes arrivés dans la période œdipienne. Ce mouvement, au niveau fantasmatique, équivaut à une intrusion dans le couple parental: une tentative d'emprise sur le père, ce qui ne se passe pas sans conflits internes puisqu'on ne se détourne pas aussi facilement de son premier amour! D'où des conflits de loyauté, des sentiments de culpabilité côté enfant-fille. Nous ne sommes donc pas étonnés d'observer que, notamment, les relations mère-fille restent assez souvent marquées par l'ambivalence, mêlant tendresse et agressivité, amour et haine.

Pour le garçon également, la découverte de la différence des sexes, l'attirance pour la mère, la rivalité avec le père qui s'ensuit, constituent un vrai «complexe», qu'il résoudra la plupart des cas par une identification au père: «je voudrais être comme lui plus tard». La rencontre du petit garçon et de la belle-mère ravivera sans aucun doute ces vécus infantiles, à savoir la rivalité autour de la nouvelle femme du père.

Plus loin, nous traiterons des effets potentiels de cette réactualisation d'une problématique infantile chez la marâtre elle-même, notamment lors de la confrontation avec la «vraie» mère.

L'enfant, après la séparation de ses parents, se retrouve désormais toujours avec un parent seul, ce qui peut engendrer aussi bien des sentiments de triomphe œdipien (« je l'ai pour moi ») que de la culpabilité à l'idée d'avoir « remporté la victoire » sur le parent du même sexe. Cette culpabilité peut être d'autant plus lourde à porter que l'enfant craint en même temps, a fortiori suite à la séparation des parents, la perte de ceux-ci : devant ses yeux se défont des liens que l'enfant a cru indissolubles, ce qui peut être une dure leçon de vie.

Dans une situation déjà difficile, la compagne du père introduit une nouvelle donne. L'apparition de cette nouvelle figure féminine scelle la séparation des parents et met en même temps fin à toute idée éventuelle de « posséder » le père. Du reste, malgré la séparation entérinée entre les parents, la future belle-mère est inévitablement vécue comme rivale de la mère biologique, ce qui suscite, nous l'avons vu, des conflits de loyauté chez l'enfant. On peut donc s'attendre à ce que l'enfant rencontre la nouvelle femme du père avec beaucoup de prudence, d'appréhension, voire de méfiance ou même de franche hostilité.

Du côté de la future belle-mère, une détermination prend forme en vue de cette rencontre : cela doit bien se passer ! Bien entendu, derrière les apparences détendues, chacun guettera les réactions des uns et des autres de près, à partir de sa position spécifique.

Il est très probable que les enfants ne se rueront pas sur la nouvelle compagne de leur père qui, de leur point de vue, fait intrusion dans les relations familiales telles qu'elles ont existé jusque alors. L'âge des enfants sera un facteur important quant à la façon dont les choses s'organiseront.

Dès le premier contact avec la marâtre, l'enfant se voit exposé à un conflit par rapport à sa mère et à son père. Trouver plutôt sympathique cette nouvelle venue équivaut à trahir la mère, à accepter la séparation des parents et à contribuer ainsi à la construction de ce nouveau couple. Trouver antipathique cette femme équivaut à décevoir le père, mais l'enfant reste loyal à sa mère.

Le père présente donc sa compagne aux enfants. Ses sentiments amoureux vis-à-vis de cette femme n'échapperont pas aux enfants qui découvrent éventuellement à cette occasion une facette de leur père qui leur avait échappé jusque-là : les regards échangés et des gestes tendres, témoignant de l'état amoureux, confrontent l'enfant non seulement à l'évidence de cette nouvelle relation conjugale, mais aussi à la sexualité du père, ce qui peut susciter des sentiments très ambivalents chez l'enfant.

La marâtre, pressentant souvent les difficultés inhérentes à une telle rencontre, s'efforce habituellement de faire la « meilleure impression » possible : elle joue avec l'enfant jeune, cherche la complicité avec l'enfant adolescent. Rapidement, elle se rend compte qu'elle entre dans un espace groupal commun aux membres de l'ancienne famille, où la présence de la mère biologique des enfants est très palpable, bien qu'elle soit physiquement absente. Les allusions à la vie familiale d'avant ne vont pas tarder, ce qui sous-entend la vie avec le parent absent. La belle-mère se retrouve face à un passé partagé et un espace présent dont elle est exclue, ce qui peut être une expérience blessante : à la longue, elle peut être usante car il sera impossible de faire fi de l'existence de cette première femme du père qui garde, malgré la séparation, et en tant que mère des enfants, une place prépondérante dans la vie actuelle, même si c'est plutôt sur un versant négatif.

La situation est d'autant plus difficile pour la belle-mère quand elle n'a pas elle-même d'enfant. Dans ce cas-là, l'autre femme a une expérience dont elle est dépourvue – celle de la maternité mais aussi celle d'avoir conçu un enfant avec cet homme-là. On voit ici le potentiel d'une réactualisation de sa situation de petite fille qui, face à sa mère et à son père, se voit exclue d'une scène conjugale, souvent énigmatique pour un enfant dans sa dimension sexuelle. La confrontation à cette mère des enfants peut donc contribuer à une reviviscence de sentiments comme la rivalité, la jalousie, l'envie, le désir, l'exclusion, la solitude.

Mais malgré tout ce qui peut se passer de façon latente côté belle-mère, celle-ci fera dans la plupart des cas tout pour ne pas ressembler à une « marâtre ». Elle va se mettre en position réceptive, laisser venir les enfants, rester en retrait. Dans un premier temps au moins, elle va faire ce qu'on peut appeler « profil bas », et ce quel que soit l'âge des enfants de son compagnon.

Rencontrer les parents de son conjoint pour la première fois est déjà un événement majeur. Mais des telles rencontres ne s'éternisent pas, on prend rapidement le café ensemble, un apéro ou, à la limite le repas du soir, un dîner à l'occasion d'une fête. Les enjeux sont par contre bien plus importants lors d'un premier contact entre la (future) belle-mère et les (futurs) beaux-enfants puisqu'il s'agit peut-être du début de relations au quotidien qui dureront des années, voire toute une vie. C'est donc avec appréhension, voire une certaine inhibition que la marâtre envisage de rencontrer « ses » enfants et de « tout gâcher ».

Quand une famille se recompose, il y a l'effet d'une rencontre, à savoir des affects forts de part et d'autre. Les destins de ces affects seront responsables de la qualité des liens quasi-familiaux qui

sont en train de se créer. Or, comme nous l'avons vu, pour une future belle-mère, il est très difficile de donner libre cours à ses vécus. Elle peut éprouver de la curiosité bienveillante pour les enfants de son amoureux, mais elle peut aussi éprouver un désintérêt, elle peut même les trouver peu sympathiques, voir éprouver un rejet envers des enfants peut-être peu polis, voire franchement hostiles. Très probablement, elle va taire des affects négatifs, au moins au début, par égard pour cette nouvelle famille en constitution. Or nous savons en tant que praticiens que la répression de la haine n'est jamais que le déplacement de celle-ci : les sentiments hostiles resteront agissants mais s'exprimeront dans un ailleurs.

L'enfant, qui rencontre la future belle-mère, peut être pris dans une dynamique analogue, mais, vu son âge et les pôles psychiques qu'il traverse, de manière encore plus perturbante. De son point de vue, nous l'avons déjà évoqué, la nouvelle compagne du père prend la place à la façon d'une « intruse », suite à la séparation de ses propres parents. Même si un certain laps de temps s'est écoulé entre la séparation parentale et la recomposition familiale, les choses peuvent se recouper au niveau psychique, il y a alors un « télescopage » des événements dans les représentations plus ou moins inconscientes.

Par ailleurs, pendant une certaine période, l'enfant jeune ou l'adolescent vivant seul avec le père avait une place privilégiée auprès de celui-ci : l'arrivée de la marâtre fait forcément intrusion dans cet aménagement.

De surcroît, la recomposition annoncée de la famille a lieu à un moment où l'enfant est encore dans une phase de construction de sa personnalité, alors que l'adolescent, à l'épreuve de la puberté, se voit confronté à un corps qui se transforme et

à des fantasmes et désirs inconnus auparavant. L'adolescence est la période où garçon et fille remanient les images qu'ils portent en eux de leurs parents. C'est un temps où l'adolescent est pris dans un travail de deuil de parents idéalisés auparavant – dont l'amour lui suffisait, qui l'entouraient et prenaient soin de lui, le protégeaient devant tout danger, arrivaient à le consoler dans toute situation difficile. Avec l'autonomie croissante de l'adolescent, son sens critique qui se développe au même moment, cette idéalisation prend fin et donne place à une évaluation bien plus réaliste des parents. Cette désidérialisation est souvent douloureuse car elle implique la perte de l'image de parents infaillibles telle qu'elle s'était constituée lors de l'enfance. La séparation des parents et l'apparition d'une belle-mère accentuent souvent cette perte interne. Les premiers amours de l'adolescent et les premières séparations réelles avec un petit ami ou une petite amie peuvent en être affectées : elles ravivent la douleur suite à la perte de la famille primaire.

## Le rôle du père dans la création de la place de la marâtre

La façon dont le père introduit sa nouvelle compagne auprès des enfants mérite que l'on s'y attarde. Une stratégie particulièrement malheureuse dont m'a fait part une patiente, censée devenir la nouvelle belle-mère des enfants de son amoureux, était la suivante : Le père et ses deux enfants sont à table, terminant leur repas. Le père annonce : « Les enfants, j'ai une surprise pour vous pour le dessert ! » Là-dessus, il s'élève et ouvre la porte de la pièce d'à côté pour faire entrer sa nouvelle compagne, la servant ainsi en guise de cerise sur le gâteau. Les enfants, des jeunes adolescents, probablement gênés, réagissent avec des fous rires qu'ils n'arrivent pas à endiguer, malgré la présence de cette nouvelle compagne du père et malgré le courroux de ce dernier. De plus en plus excédé, il les oblige à quitter la table pour qu'ils terminent le repas entre eux, dans la cuisine. Plus tard dans la soirée, il exige qu'ils s'excusent auprès de son amie : un début tout sauf prometteur pour chacun des membres de cette famille en train de se recomposer. On peut aisément concevoir que ce père souhaitait que les choses se passent bien, et qu'il espérait faire un « cadeau » à ses enfants en leur présentant sa compagne.

Sans aucun doute, les « bonnes volontés » sont le plus souvent au rendez-vous, mais nous manquons tous cruellement de codes confirmés qui nous permettraient d'encadrer au mieux ces relations et constellations nouvelles. Il n'y a donc hélas pas de conseils à donner pour assurer une manière « idéale » de faire connaissance qui se baserait

sur des expériences ayant fait leurs preuves dans le passé. Mais on peut affirmer qu'une première rencontre doit se réfléchir entre les adultes concernés, sans jamais oublier que, pour les enfants, une « marâtre » n'est jamais une « cerise sur le gâteau ». Selon l'âge des enfants, le père doit trouver une manière adaptée de préparer ses enfants à cette première rencontre, en leur donnant le temps de s'y préparer. Du reste, la nouvelle compagne du père a elle aussi besoin de s'habituer à l'idée de cette rencontre.

Souvent, les premiers moments de vie commune d'une famille recomposée sont programmés lors des vacances. Dans un cadre détendu, loin des « terrains » attribués par tradition, belle-mère et enfants, accompagnés par le père, ont l'occasion de se côtoyer et de marquer leurs places respectives, sans se trouver d'emblée dans un quotidien souvent très connoté par la vie familiale d'avant. Ce sont des moments où des perspectives peuvent s'ouvrir mais où une désillusion peut également être au rendez-vous lorsque tous les membres de cette quasi-famille en construction prennent conscience des limites de leur rencontre les uns avec les autres.

La situation du père n'est pas facile dans ce contexte de recomposition familiale. Pour des raisons diverses, il ne vit plus avec la mère de ses enfants. Sa nouvelle compagne n'est pas censée ressembler à sa femme précédente, mais en ce qui concerne les attitudes face aux enfants, les attentes peuvent être moins claires. Souvent l'homme est bien plus lié à son ex-femme qu'il n'y paraît à première vue ou qu'il ne veut le penser. Il est habitué à la façon de faire propre à la mère de ses enfants : d'autre part, père et mère ont développé des attitudes communes envers leurs enfants, qui leur convenaient à tous les deux lorsque leur couple fonctionnait encore. Ces attitudes, au moins pendant une certaine période, ont probablement fait

leurs preuves et le père ne voit pas l'intérêt d'y toucher. Les initiatives de la (future) belle-mère se voient donc évaluées sur cet arrière-fond, c'est dire qu'elles sont considérées d'un œil critique. Ni pour les enfants, ni pour le père, il n'est évident de tolérer une autre façon d'agir que celle de la mère biologique, et a fortiori celle que la belle-mère voudrait introduire. Il se peut même que, malgré la séparation d'avec sa femme, le père ait, de façon plus générale, beaucoup de mal à concéder la place d'une mère à sa nouvelle compagne. Nous voyons que le père, bien que séparé de fait de la mère de ses enfants et ne souhaitant plus vivre à ses côtés, n'est pas forcément séparé d'elle intérieurement. Il garde probablement en lui des souvenirs des bonnes expériences partagées avec sa première femme, mère de ses enfants, et il n'a pas envie de les évacuer avec la fin de la relation réelle.

Il serait d'ailleurs dommageable de ne pas garder en soi les vécus positifs qu'on a eus avec un partenaire dans le passé. Toute bonne relation que nous avons vécue dans notre vie nous renforce de l'intérieur pour affronter le présent et l'avenir. La question du deuil de l'ancien couple est donc aussi fondamentale que complexe, et l'attitude du père en dépendra. Or si ses affects liés à la séparation sont encore très vifs, il se peut que le couple recomposé ne vive pas sur la même longueur d'ondes, pas dans le même « temps psychique » : temps du détachement, du renoncement pour le père dans notre contexte : temps de découverte du passé familial, de l'assimilation pour la belle-mère. Si le décalage de ces temps différents entre homme et femme est trop important, les malentendus risquent de se multiplier : un travail de deuil toujours en cours chez l'un peut être confondu, de la part de l'autre, avec un manque de décision en faveur du nouveau couple. La nouvelle compagne du père peut mal comprendre que son compagnon revienne souvent sur la séparation d'avec la mère de ses enfants, sur

ses regrets quant à la fin de cette relation et du projet familial. Elle découvre qu'un homme qui est également père n'est jamais aussi libre qu'un homme qui a son premier projet familial encore devant lui.

L'ombre de la mère des enfants, nous l'avons vu, planera pour un bon bout de temps dans la tête du père. Du coup, il se peut que les enfants aient l'impression que leur père ne soutient pas pleinement les initiatives et les actions de sa nouvelle compagne. Nous voyons le reflet de cette situation ambiguë dans les contes de frères Grimm : l'homme se « rattrape » par rapport à la « méchanceté » de la marâtre : le père de Hans et Grete, plein de remords après les avoir abandonnés sur l'incitation de cette mauvaise belle-mère, les cherche dans la forêt pour vivre désormais seul avec eux.

Les praticiens connaissent bien les sentiments de culpabilité de tous les hommes et de toutes les femmes ayant vécu une séparation au niveau de leur couple : presque toujours, le désir de faire des enfants avait été lié au projet de fonder une famille solide et durable. Par rapport à ce projet-là toute séparation est vécue comme un échec, échec que l'on inflige de surcroît aux enfants. Ceci explique aisément que ces sentiments de culpabilité existent indépendamment de savoir à qui appartient la décision de rompre.

Pourtant, ces sentiments peuvent paralyser le père dans sa tâche de prendre un rôle structurant pour favoriser au mieux la constitution des nouveaux liens dans la famille recomposée. Pour compenser ses sentiments de culpabilité, il peut être amené à tout laisser passer et ainsi à « gâter » outre mesure ses enfants. Or s'il tolère l'impolitesse, voire l'impertinence des enfants à l'égard de la belle-mère, alors les conflits seront au programme : cette dernière, très rapidement, ressentira qu'elle ne peut se faire respecter autrement que par une confrontation

avec son compagnon. Et une fois la vie en commun entamée, elle devra endurer des conflits quotidiens pour faire respecter les règles les plus élémentaires : de façon souvent indirecte avec les enfants, « profil bas » oblige, de façon plus directe avec le père de ces mêmes enfants, en lui reprochant son attitude « laxiste ».

Une attitude passive du père, un « laisser-faire », se nourrit donc probablement de culpabilité, de conflits de loyauté, d'une volonté de faire au mieux et de vouloir réparer les dégâts. Il n'empêche que cette attitude peut être défavorable à la position de la belle-mère. Petit à petit peut s'installer une situation où le père se retrouve dans un rôle d'arbitre entre sa nouvelle compagne et ses enfants. Il sera obligé de choisir entre deux attaches qui lui paraissent pourtant tout aussi fondamentale l'une que l'autre : le lien qu'il a avec sa nouvelle compagne et le lien qu'il a avec son enfant ou ses enfants.

Il n'est pas rare que la belle-mère soit attirée par le fait-même que son compagnon est père et qu'il aime ses enfants : cela lui a inspiré de la confiance : un père qui se soucie de ses enfants, qui se montre responsable, aimant, respectueux envers eux : peut-être un père qu'elle n'a pas eu quand elle était petite, mais qu'elle aurait tellement eu envie d'avoir ? Encore une fois on voit la reviviscence potentielle d'enjeux psychiques d'autrefois lors de la recomposition familiale.

La belle-mère peut être propulsée par le souhait d'aider son amoureux, ce père d'enfants, justement dans ses difficultés à gérer la situation familiale. Mais derrière la recherche de la marâtre à « comprendre » et à « aider » peut se cacher non seulement le désir d'évincer la mère biologique dans une rivalité qui fait référence à celle vécue autrefois avec sa mère, mais aussi son besoin de voir se définir son rôle, ceci dans un contexte où elle a dû se faire

à l'évidence que le lien entre le père et ses enfants, contrairement aux relations entre adultes, est indissoluble. En conséquence, si ses relations avec le bel-enfant ou les beaux-enfants se passent trop mal, alors elle aurait des raisons de craindre qu'elle risque sa place bien davantage que les enfants.

Le rôle du père dans l'attribution des places des uns et des autres sera donc un rôle éminemment important. L'occupation réelle des espaces dans ce contexte a également une grande signification. Les conditions de vie pour la «marâtre» peuvent être fort différentes: va-t-elle tout simplement «remplacer la mère des enfants» en occupant les lieux mêmes où père et mère avaient vécu avec les enfants auparavant? Bien que l'on puisse dire que, d'une perspective de praticien, la situation prête tout particulièrement à confusion pour tous les protagonistes concernés, il se peut que, pour des raisons pratiques et économiques, les choix portent justement sur cet aménagement-là: alors la belle-mère se retrouve carrément «dans le lit de la mère des enfants», elle préparera les repas dans «sa» cuisine, elle rangera ses vêtements dans «son» placard, elle se coiffera dans «sa» salle de bain.

Si le nouveau couple opte pour déménager dans un lieu plus «neutre», ce nouveau lieu risque de ne pas être non plus aussi neutre que souhaité: il faut trouver un appartement près de l'école des enfants, de leurs amis, de leur profs de piano, de leur club de sport, de leur psy..., et surtout cet appartement ne doit pas être trop éloigné du lieu d'habitat de la mère des enfants, garde alternée oblige.

Le père, de façon inévitable, introduira malgré lui constamment des paramètres renvoyant à l'importance de la mère des enfants, du reste sa première épouse. On peut faire l'hypothèse que, plus il le fait avec mauvaise conscience, tentant de dissimuler les enjeux sous-jacents, plus la nouvelle compagne

aura le sentiment de jouer un rôle de «seconde», de devoir boucher un trou laissé par la «vraie» mère des enfants aux yeux du père. Même si, indubitablement, la mère biologique des enfants reste à jamais la «vraie» mère, la façon dont le père aménagera une place pour cette «seconde» mère peut introduire des différences de taille.

Une question souvent de très grande importance notamment pour la belle-mère plutôt jeune et n'ayant pas encore des enfants: le père des enfants du premier lit voudra-t-il faire encore un enfant avec elle? Si non: pour quelles raisons? Ne privera-t-il à jamais sa nouvelle compagne de cette expérience? Et même si la belle-mère ne souhaite actuellement pas avoir d'enfant à elle, ne le regrettera-t-elle pas un jour, quand il sera trop tard?

Une femme, mère elle-même, qui amène dans cette nouvelle famille recomposée ses propres enfants, occupera sa place de façon différente qu'une femme qui n'en a pas (encore). Les enjeux de rivalité avec la mère biologique des enfants du conjoint font leur apparition également, mais dans la plupart des cas de façon moins aiguë. La reviviscence oedipienne sera moindre, la belle-mère se sentira davantage «à égalité» avec la première épouse de son compagnon, au moins en ce qui concerne la question de la maternité.

## La parentalité « subite »

Pour une femme, la rencontre amoureuse avec un homme qui est aussi père, entraîne de ce fait, dès qu'ils décident de vivre ensemble, une « parentalité subite ». Accéder du statut de femme célibataire au statut de belle-mère d'un ou de plusieurs enfants ne va pas de soi. La belle-mère est catapultée dans une situation de maternité « imposée » qu'elle n'a pas choisie, du moins pas consciemment. Et elle n'a pas non plus choisi l'enfant qu'on lui présente. Pratiquement du jour au lendemain, elle partage non seulement une partie de sa vie quotidienne avec cet enfant ou plusieurs enfants, mais elle est censée gérer l'organisation domestique aux côtés du père, ou parfois plutôt seule, et ceci au nom de son statut de (belle)-« mère ».

La petite enfance a des besoins et des désirs immédiats auxquels la belle-mère sera confrontée rapidement, ce qui peut être déconcertant mais aussi faciliter la prise de contact avec l'enfant : lui faire à manger, jouer avec lui, lui donner un bain, l'habiller, l'amener à l'école, le coucher et lui lire une histoire. Aborder un adolescent cloîtré dans sa chambre, absorbé par sa play-station, ou scotché devant l'écran de la télévision ou de l'ordinateur, peut s'avérer bien plus compliqué : d'autant plus que, comme nous l'avons vu, les enfants n'ont le plus souvent pas souhaité la séparation des parents et n'ont surtout pas demandé la présence d'une « deuxième mère ». Ici, de nouveau, la méfiance, voire l'hostilité, plus ou moins affichées, sont donc inévitablement au rendez-vous, au moins au début !

Cette parentalité subite (et subie) n'a que très peu de choses à voir avec celle d'une « vraie » mère. Normalement, pour devenir parents, femme et

homme ont rêvé leur enfant bien avant la conception de celui-ci : c'est suite à leur rencontre qu'ils ont développé le désir et ont forgé le projet de faire cet enfant, de l'élever ensemble. Au cours de la grossesse, chacun avait le temps de se préparer à son arrivée, de préparer une place réelle et psychique pour ce petit d'homme qui élargit le couple vers un ensemble familial. L'enfant, avant sa conception, existe donc déjà dans la rêverie de la mère et du père, lors de la grossesse bien entendu également dans le corps de la femme ainsi que dans le corps à corps du couple. Après la naissance, les parents ont observé l'évolution de cet enfant sous leur égide et avec leur aide : ainsi ils ont contribué à ce qu'il soit devenu ce qu'il est aujourd'hui.

Au contraire, la maternité subite de la belle-mère s'inscrit dans un contexte où, vis-à-vis de l'enfant d'une autre femme, cette expérience de gestation et de la période de fusion mère-enfant manque. Bien que, physiquement et psychologiquement, la grossesse puisse représenter une épreuve pour une femme, elle est le plus souvent vécue comme une potentialité créatrice, source de réaménagements psychiques structurants en vue de la maternité. Et combien de femmes diront plus tard, malgré un parcours professionnel épanouissant, que la chose la plus extraordinaire de leur vie était d'avoir fait et d'avoir eu des enfants ! Ce n'est pas seulement physiquement que l'expérience de la procréation d'un enfant manque à la marâtre, c'est aussi au niveau psychique qu'elle ne l'a pas procréé. Surtout au début d'une vie commune, cela peut amener des difficultés pour la belle-mère, mère par alliance, à trouver sa place et surtout à investir « ses » enfants.

Comment des liens peuvent-ils se développer entre tous les membres de la nouvelle famille recomposée, liens suffisamment forts pour pouvoir gérer le quotidien avec ses petits et grands conflits inévitables et aussi pour pouvoir tolérer les difficultés

inhérentes au parcours de l'autonomisation des enfants ? Quelle attitude adopter face à l'enfant « caractériel », à l'enfant qui n'obéit pas ou plus, au jeune adolescent qui veut décider lui-même de l'heure du coucher ou, plus grand encore, de sa rentrée d'une sortie entre amis, face à l'ado qui ne contribue pas à la vie commune de façon convenable, voire devient provocateur ?

Les liens précoces entre mère, père et enfant amènent le plus souvent un état amoureux spectaculaire : pour presque tous les parents, leur bébé est le « plus beau du monde ». La conséquence en est qu'on tolère avec complaisance les défauts de cet être humain et ceci jusqu'à un âge avancé. Les parents perçoivent l'enfant dans toute sa complexité et surtout sur l'arrière-fond de son évolution depuis sa naissance. Là où une belle-mère ne voit qu'un adolescent à visage renfermé, eux voient encore et toujours aussi le bébé souriant qu'il était, le très jeune enfant le jour de son premier anniversaire, l'enfant en âge scolaire, bref de nombreuses situations vécues ensemble et souvent vécues dans le bonheur. L'expression populaire « les liens du sang » rend compte de ces relations, particulièrement fortes entre les membres d'une même famille sur arrière-fond d'une longue histoire en commun. Sans aucun doute, la marâtre arrive dans un tissu relationnel tout particulièrement chargé affectivement.

Pour une mère « naturelle », tout ce qui peut être lourd dans le quotidien avec des enfants et ce qui nécessite une dépense d'énergie considérable – faire à manger, coucher les enfants, les réveiller, les habiller quand ils sont encore petits, faire les courses, laver des montagnes de linge, repasser, surveiller les devoirs – est contrebalancé par le gain de plaisir que représente le plus souvent le sentiment d'avoir un enfant à soi. La marâtre n'a pas ce bénéfice pour compenser les efforts, les déceptions

et les séparations qui, inévitablement, attendent les adultes élevant des enfants. Du reste, sa maternité « subite » ne s'inscrit pas dans le déroulement temporel habituel pour devenir une « mère ».

Dans les familles « simples », le couple parental précède les enfants : homme et femme conçoivent leur enfant, et cet enfant vient s'inscrire dans une continuité de leur relation de couple et l'évolution de leur vie à deux. Pour les beaux-parents, cette chronologie est inversée. C'est leur relation de couple qui est nouvelle pour eux, l'arrivée des enfants ayant précédé la composition de cette nouvelle famille. De par leur simple existence, ceux-ci signifient à la belle-mère cette continuité dans laquelle elle vient faire, malgré elle, irruption, et un passé où la construction consciente et inconsciente de chaque individu au sein de la famille s'est tissée, faite d'événements et de rencontres que le nouveau parent n'a pas partagé. De ces souvenirs portant sur le passé, la marâtre sera à tout jamais exclue. Par contre, si la recomposition de la famille se déroule bien, ce sont deux histoires qui se rencontrent, et qui, dans le meilleur des cas, formeront au cours du temps une troisième histoire, qui ne sera ni le prolongement de l'une, ni celui de l'autre.

## La marâtre comme la « seconde »

La marâtre n'est pas la mère, alors elle est quoi, qui ? Dans un premier temps, elle est l'intruse. Elle entre dans le lit de l'homme, remplaçant ainsi de fait la mère (même si celle-ci est partie de son propre gré et depuis longtemps). Mais au niveau psychique, il n'est pas forcément clair pour elle de quelle mère il est question. Dans la réalité, il s'agit bien sûr de la première épouse de son compagnon, mais de façon plus latente cette situation peut renvoyer la belle-mère à la relation à sa propre mère, en lien avec son père à elle.

La rivalité des deux femmes vis-à-vis d'un même homme peut résonner ainsi avec celle vécue par la petite fille face à sa mère pour l'amour du père. A cause de cette « confusion » inconsciente possible – souvent observée en situation clinique –, la « vraie » mère peut occuper l'esprit de la belle-mère davantage que ce à quoi l'on s'était attendu : malgré la fin définitive de cette première union, la belle-mère est alors habitée par des affects de jalousie et d'envie envers cette mère, et ceux-ci risquent d'interférer dans sa relation avec les enfants justement de cette même mère.

Dans la réalité, certaines conditions viennent renforcer le sentiment, difficile à supporter, de n'être que la « seconde ». Même si la première femme du père est décriée, dépréciée par lui, son statut est une réalité matérielle incontournable. Dans la relation de la marâtre avec la mère « naturelle » des enfants, la rivalité sexuelle (œdipienne) peut prendre la forme de rivalité maternelle : elle se cristallise alors autour du sujet des enfants. Cela dit, les occasions de la susciter ne manquent pas, notamment quand les enfants vivent en garde alternée.

La garde alternée est un mode de vie qui pose beaucoup de problèmes aux adultes concernés. Avant tout discours psychologisant, il faut constater qu'elle coûte cher ! Les deux parents doivent désormais disposer d'assez d'espace dans leurs habitats pour pouvoir héberger les enfants. Là où le couple parental « naturel » avait un seul appartement à financer, il faut maintenant tout payer en double. Et ce « double » ne concerne pas seulement l'habitat. Un enfant qui possède par exemple un ordinateur ou une console de jeux électroniques difficile à transporter, voudra être là où l'engin est installé. La tentation sera grande d'en acheter un deuxième pour que l'enfant se sente partout « chez lui ». On peut déplorer cet esprit apparemment « matérialiste » de l'enfant : or vu de près, il est peut-être particulièrement important pour lui d'avoir des repères qui n'appartiennent qu'à lui, par exemple disposer des outils de communication comme Messenger pour rester en contact avec les amis via son ordinateur ou bien maîtriser un jeu électronique.

Ces dernières années on a pu observer que la garde alternée se fait de plus en plus en temps également reparti entre les deux parents : « une semaine sur deux » l'enfant vit chez l'un et l'autre parent. Mais cette apparence d'égalité est trompeuse. Très souvent, l'enfant laisse transparaitre qu'il préfère une situation à l'autre, ce qui peut s'avérer terriblement blessant pour le parent moins « favorisé ». Mais même si rien n'apparaît, les deux parents vivront dans la crainte que l'enfant puisse préférer une situation à l'autre. Chaque petit et, a fortiori, chaque grand retard de l'enfant arrivant de chez l'autre parent est enregistré avec beaucoup de susceptibilité, tout comme les oublis, le linge pas rendu ou pas lavé, les cadeaux trop « séduisants », les activités insolites faites avec l'autre parent ou bien avec l'autre nouveau couple.

Il est la plupart du temps inévitable que la mère et la belle-mère se croisent, que ce soit au téléphone, mais aussi en face-à-face. Ce sont les occasions de vérifier la réalité du respect mutuel et la reconnaissance des contributions des uns et des autres, et tout particulièrement aussi de vérifier si la belle-mère est reconnue par la mère biologique des enfants. Si la belle-mère peut avoir l'impression de s'efforcer de faire en sorte que tout se passe au mieux pour l'ensemble de la nouvelle quasi-famille, la reconnaissance de son rôle est loin d'être à la mesure de ses efforts. Le quotidien peut donner l'illusion qu'on est dans la « normalité » puisque la marâtre remplit toutes les tâches d'une « vraie mère ». Mais dès que des décisions importantes concernant les enfants sont à prendre, c'est le plus souvent la mère biologique qui sera consultée par le père et ses avis pèseront plus lourd que ceux de la « marâtre ».

Du côté de l'enfant, cette seconde mère qui occupe désormais la place tenue auparavant par la mère, pose, au-delà de la réalité, des questions au niveau de sa vie fantasmatique. A travers l'expérience psychanalytique, on a pu faire la découverte surprenante que, dans le fantasme de l'enfant, les parents n'ont plus de vie sexuelle depuis qu'il a été conçu. C'est comme si l'enfant adhérait à l'idée que son désir œdipien prime sur le désir que les parents pourraient avoir l'un pour l'autre. L'enfant, nous l'avons vu, écarte inconsciemment le parent du même sexe. Dans la réalité du divorce, c'est une séparation accomplie, et non fantasmatique, qui a lieu, ce qui suscite le plus souvent des sentiments de culpabilité chez l'enfant, qui croit en être responsable.

Comment se permettre, dans ces conditions, d'aimer cette seconde femme du père ? D'autant plus que cette nouvelle relation entre le père et sa nouvelle femme rend la sexualité des adultes bien plus

## Le quotidien avec les enfants

tangible. Dans ce cas, la belle-mère ne peut être qu'une «putain», le versant sale, proscrit et illégal du tabou de l'inceste et de la sexualité. Comme le racontait une femme adulte, se souvenant de son expérience d'enfant vivant avec une belle-mère: «Moi, mon frère et ma sœur, quand on allait aux toilettes après notre belle-mère, on essayait tout parce qu'on trouvait sale d'aller aux toilettes après elle!» On voit dans cet exemple toute la charge fantasmatique portant sur la sexualité de la «marâtre», cette femme qui est «belle» au père et qui fait intrusion dans la famille.

L'expérience de l'intrusion du tiers est pour tout être humain un passage aussi inévitable qu'important: intrusion, dès les premiers mois de la vie, du parent tiers – le père – dans la relation fusionnelle à la mère: une expérience qui se redouble souvent par la venue au monde de l'enfant puiné. Cette expérience, intervenant très tôt dans la vie, va déterminer les réactions d'envie et de jalousie qui seront les siens au long de sa vie d'enfant, d'adolescent, puis d'adulte.

Une difficulté spécifique à surmonter par les membres des familles recomposées réside dans la réviviscence de ces expériences et des souffrances qu'elles peuvent impliquer: du côté de l'enfant, intrusion du nouveau partenaire et éventuellement de ses enfants: du côté des adultes, fréquentes intrusions de l'ex-conjoint (visite, garde alternée, pension alimentaire, décisions importantes concernant l'enfant, appels téléphoniques incessants de la part de la mère) et des enfants de l'autre, rappels vivants d'une longue histoire familiale précédente.

Encore un point important: comme la «marâtre» n'a jamais vécu seule avec son conjoint, la question de la période de vie après le départ des enfants devenus grands peut amener des inquiétudes: Quelle sera ma place une fois les enfants partis? M'aime-t-il car j'élève ses enfants?

Notamment avec des enfants jeunes, faire la grasse matinée, chiner sur les brocantes ou aller au cinéma n'est pas évident. La nouvelle belle-mère se rend vite à l'évidence que, dès l'instant où elle a décidé de vivre avec son compagnon et ses enfants, les journées de la semaine et du week-end se passent très différemment des journées vécues avec lui lorsqu'il n'avait pas «les enfants sur les bras». Il y a bien sûr la gestion de la maisonnée – courses, repas, linge, nettoyage, etc. – mais aussi cette promiscuité qui peut être inhabituelle pour la belle-mère.

La présence des enfants dans la maison peut avoir un impact sur l'intimité du nouveau couple: la belle-mère trouve étrange de faire l'amour dans un endroit où logent aussi «ses» enfants. Et s'ils entendaient? La gêne que cela peut provoquer se nourrit de facteurs différents, bien réels mais aussi au-delà de la réalité. Le plus souvent la belle-mère pressent les enjeux considérables que la recombinaison familiale représente pour l'enfant. Cette recombinaison place ce dernier devant une double tâche dont la résolution est essentielle pour son équilibre psychique: l'enfant a besoin de la continuité dans la relation avec ses deux parents, d'un côté, mais, de l'autre côté, il doit se faire à l'idée de la nouvelle relation du père et ainsi donner une place à la belle-mère: celle-ci est désormais présente dans sa vie de tous les jours, participant à son éducation: et il est amené, à des degrés divers, à nouer des liens affectifs avec elle.

Plus l'enfant est jeune, plus le contact avec la «marâtre» se crée de façon spontanée autour des

soins que cette nouvelle «mère» lui procure quotidiennement. Mais cette proximité peut être aussi pour l'enfant «une porte d'entrée» à l'intimité du nouveau couple. Souvent les enfants et les beaux-enfants s'immiscent dans la dyade du nouveau couple sous prétexte qu'ils sont «les enfants», et il est difficile de les maintenir à l'écart. La «marâtre», surtout au début, peut hésiter à «faire la loi» par crainte de se voir rejetée par l'enfant. En effet, même lorsque père et belle-mère se concertent dans la préservation de leur espace intime, les enfants en tiennent fréquemment rigueur au nouveau partenaire qu'ils rendent responsable de la mise à distance. Ils projettent alors souvent sur la belle-mère l'agressivité que, en fait, ils ressentent contre leur géniteur. Ils restent ainsi loyaux au parent biologique.

Les relations peuvent se nouer de façon plus difficile quand l'enfant est préadolescent, voire adolescent. L'adolescence est la phase de vie où garçon et fille sont en train de se détacher quant à leurs parents et aux adultes en général. C'est normalement la fin de la «gratitude» et de la recherche de proximité. Cette recherche d'autonomie amène des comportements qui peuvent exaspérer tout adulte : dérèglement du sommeil par rapport au rythme des adultes (d'où l'attitude si répandue de l'adolescent de dormir à des heures «impossibles»), la chambre sens dessus-dessous, refus tout neuf des bons petits plats mijotés «fait maison» en faveur de la malbouffe (sandwich, pizza décongelée, crêpes, fast-food, toute sorte de «crasse»), et – le pire à vivre au quotidien – rejet fréquent des formes de politesse pourtant auparavant respectées par tous dans la famille.

Les parents «naturels» ont connu cet adolescent «impertinent» depuis toujours. Ils parviennent à voir l'évolution de leur «enfant» devenant grand, et peuvent se reposer sur un amour réciproque qui

date depuis la naissance de celui-ci. Ce n'est pas le cas de la belle-mère qui fait tout simplement la connaissance d'un adolescent impoli, renfermé, ne manifestant aucun intérêt pour cette nouvelle femme à la maison. Cela peut être blessant : mais même si la belle-mère «comprend», il reste vrai que vivre sous un même toit sans avoir des relations chaleureuses n'est pas chose facile.

Il est par ailleurs impossible de vivre avec un enfant sans intervenir d'une façon ou d'une autre dans son éducation. Même un adolescent a encore besoin d'être cadré, ne fut-ce pour s'y opposer. Alors comment se positionner, comment réagir, si l'adolescent ne reste pas à table jusqu'à ce que tout le monde ait fini manger, ne débarrasse pas son assiette, ne range pas sa chambre et son linge, ne baisse pas le volume de sa chaîne stéréo ? Ce sont des questions difficiles pour chaque parent, mais pour les beaux-parents, elles sont encore plus compliquées.

La belle-mère peut hésiter à exiger un comportement plus sociable et respectueux, et souhaiter que le père demande à ses enfants de se comporter selon des règles élémentaires. Or souvent les pères, plein de culpabilité d'avoir imposé aux enfants adolescents cette nouvelle femme, ont tendance à fermer les yeux, c'est-à-dire à laisser faire. Des conflits au niveau du couple sont ainsi inévitablement programmés : le soir, une fois les enfants au lit, elle va lui dire à quel point la situation est difficile à vivre pour elle, et même si elle ne fait aucun reproche verbalisé au père, celui-ci se sentira de nouveau coupable de ne pas avoir pu assurer à tout le monde une situation idéale. Du coup, on observe la situation paradoxale où la nouvelle femme du père se retrouve dans le rôle de la marâtre malgré elle, et accomplit ce qu'elle avait voulu éviter à tout prix : exiger du père des enfants d'être bien plus strict, faire preuve de plus d'autorité avec les enfants, ce qui peut être facile-

ment confondu avec la « méchanceté proverbiale » de la « marâtre ». Quand un enfant pense de cette dernière qu'elle est « chiante », alors l'idée peut facilement être sous-jacente qu'elle « n'a qu'à partir », une attitude de l'enfant impensable face à la mère naturelle. Ici réside une différence douloureuse pour la belle-mère.

Toujours est-il que le conjoint est souvent le seul pilier sur lequel la belle-mère peut s'appuyer pour discuter de ses insatisfactions, de son désarroi parfois ; un pilier qui aurait lui-même, le plus souvent, besoin d'un fort soutien.

Quand les relations sont difficiles, l'attitude de départ de la marâtre, à savoir faire « profil bas », risque de se muer en repli soi-disant en guise de solution : elle peut se dire que, finalement, ces enfants impolis et peu accueillants ne sont pas les siens : qu'elle ne s'y mêle plus, un point c'est tout ! Mais l'expérience montre qu'une telle attitude pèsera sur la relation du couple, puisque des tensions internes, malgré une attitude détachée affichée, restent inévitables. Par ailleurs, « ces enfants ne sont pas les miens », pensée qui fait suite à la déception et à la frustration, renvoie la belle-mère inévitablement à la mère biologique des enfants, ce qui ne simplifie pas la situation. Helene Deutsch (1945) avait déjà soulevé, cette fois-là quant à la mère adoptive, que les déceptions sont plus promptes que chez la mère biologique à se traduire par des reproches internes concrets : « Ce n'est pas mon enfant ».

La question de l'autorité de la marâtre sur les enfants est donc cruciale. Est-ce que père et enfants permettront à la belle-mère de l'exercer, et le permettra-t-elle à elle-même ? Et il ne peut s'agir d'une autorité qui relève, du côté du père, d'une simple décharge sur la belle-mère du rôle ingrat de l'autorité, dans le but de trouver un certain apaisement de sa culpabilité.

Même si les enfants vivent en garde alternée, ils constituent une omniprésence à laquelle la belle-mère doit s'habituer. Le couple a beau se retrouver seul, ce n'est pas pour autant que les enfants ne seront pas présents dans les discussions. Tout comme beaucoup de parents « naturels » parlent de leurs enfants au moment même où – enfin – ils ont pu dégager une soirée en tête-à-tête loin de leur progéniture, père et marâtre ne feront pas abstraction de ces enfants qui sont si importants dans leur quotidien. Notamment, le manque ressenti par le père en l'absence de ses enfants vient troubler les plages de temps que le couple peut passer à deux.

## Face à la « vraie » mère

La mère des enfants a perdu son mari (même si c'était sur son initiative), mais elle cède aussi en partie également ses propres enfants à une successeuse, à quelqu'un qui a pris sa place auprès de l'homme qu'elle a jadis aimé, mais aussi auprès de ses enfants qu'elle aime, qu'elle a aimés, et qu'elle ne cessera jamais d'aimer.

Une patiente disait: «Je n'ai pas choisi de me séparer, je n'ai pas choisi que mon ex-mari vive si rapidement avec une autre femme, je n'ai pas choisi que cette femme ait une petite fille de l'âge de la mienne, et j'ai dû accepter de lui confier ma fillette une semaine sur deux. Jamais je n'aurais pu prévoir qu'un jour ce serait une autre femme qui s'occuperait de ma fille, et sans que j'aie un mot à dire sur le choix de cette femme!»

Nous voyons à quel point une mère peut être éprouvée par la garde alternée (tout comme un père, mais rarement de façon aussi massive en ce qui le concerne). Si nous nous préoccuons dans ce petit texte surtout des difficultés de la belle-mère, rappelons que les enjeux psychiques pour la mère biologique sont de très grande importance: pour une bonne compréhension de comportements parfois apparemment violents ou inadaptés de la mère «naturelle», il y a lieu de ne pas l'oublier.

Nous connaissons tous le phénomène de la jalousie à l'égard des anciennes amies de nos conjoints. Souvent, la présence de photos témoignant d'une ancienne vie amoureuse, une alliance toujours au doigt, une séparation sans que le divorce soit officiellement proclamé, sont des éléments rapidement repérés par la nouvelle compagne du père et pris

comme preuve que la séparation n'est pas assez nette. Or quand il y a des enfants, la séparation ne peut jamais être aussi « franche » que l'on pourrait le souhaiter en faveur de la construction du nouveau couple. Normalement, une ancienne petite amie ne gravite plus autour du nouveau couple, mais quand il y a des enfants, quand il s'agit donc d'une famille recomposée, la « marâtre » est constamment confrontée à la mère des enfants : celle-ci se manifeste habituellement en toute occasion importante qui concerne les enfants. Il se peut qu'elle appelle fréquemment pour « prendre des nouvelles » des enfants. Les relations entre le père et la mère naturelle de leurs enfants peuvent être bonnes ou mauvaises, en fonction des circonstances de la séparation : mais ce n'est pas seulement la qualité des relations qui déterminera le vécu de la belle-mère. Ce sont aussi des enjeux psychiques de celle-ci qui rendront cette situation tenable ou intenable pour elle. La belle-mère se voit placée en territoire occupé par l'ombre de la mère biologique puisque cette dernière y a laissé sa trace, son empreinte et sa progéniture.

Une belle-mère, vivant dans une famille recomposée avec deux enfants d'un premier lit du conjoint, s'occupe de ceux-ci depuis trois ans. Elle relate que les relations avec la mère biologique des enfants semblent se passer très convenablement. Un jour, pourtant, en faisant la queue à la caisse du supermarché, elle aperçoit la mère biologique des enfants devant elle. Cette dernière feint de ne pas la voir : cette femme qui vit avec ses enfants !

On imagine aisément à quel point une telle situation doit peser sur la relation de la marâtre avec les enfants de cette mère et son conjoint, et il est sans doute plutôt difficile d'aimer les enfants quand on n'apprécie pas leur mère.

Le sentiment d'exclusion d'un lien précédant, d'un lien primaire, peut envahir la belle-mère, et renforcer

son sentiment d'être une intruse méprisée, malgré toute implication réelle.

La situation de la belle-mère pose la question de l'identique et du différent entre deux femmes choisies successivement par un même homme et qui, en cas de garde alternée, s'occupent en outre du même enfant. Elles ont paradoxalement beaucoup de choses en commun, mais la situation familiale fait d'elles le plus souvent des rivales, voire des ennemies.

La capacité de la belle-mère à se tailler une place dans un territoire déjà occupé par l'ombre de la mère biologique dépend de sa capacité à faire les deuils exigés par la situation. Pour la belle-mère, il s'agit de se rendre à l'évidence : pour les enfants et le groupe familial, elle restera à jamais la « seconde », celle qui est venue « après » et qui ne partage pas (encore) avec son conjoint l'expérience d'avoir procréé. Elle ne peut, et ne pourra jamais prétendre effacer l'histoire que son conjoint a écrite avec une autre femme et dont les enfants sont les fruits. Son conjoint, en venant vers elle avec un enfant d'une union précédente, lui confirme sans relâche qu'il a eu avant elle un projet de vie qui s'est traduit par la naissance d'un enfant, et que ce projet était forcément, à cette époque à tout le moins, son premier choix.

Pourquoi ou comment un deuil mal résolu, mal porté par l'un des protagonistes pourrait-il faire que l'ombre de la mère biologique soit si présente, si lourde et si paralysante quant à la place que peut occuper la belle-mère dans la famille recomposée ? Pourquoi est-il si blessant pour une belle-mère d'entendre dire : « Tu n'es pas ma mère » ?

Une telle phrase est entendue comme rejet violent, lui signalant qu'elle n'est pas à la bonne place aux yeux de l'enfant. Il est vrai qu'elle occupe une

place qu'elle n'a pas « pensée » auparavant, qu'elle ne s'était jamais représentée. Aucune femme n'a construit son identité de femme et de mère en imaginant prendre ce « second rôle » auprès de son conjoint et des enfants.

Ainsi, telle une épée de Damoclès, l'ombre de la mère biologique, souvent portée par l'enfant, peut planer encore longtemps après la rupture sur ce couple formé d'un père et d'une belle-mère. Inutile d'insister encore une fois sur l'influence du discours du père dans l'équilibre entre les membres des deux familles.

La situation changera de façon tranchée au moment où la belle-mère aura à son tour un enfant dans le cadre de cette nouvelle constellation familiale. Le désir d'avoir un enfant à soi peut se nourrir, comme tout désir d'enfant, de multiples motions internes différentes. Dans le cas de la belle-mère, vouloir avoir un enfant à soi avec le conjoint qui est déjà père d'autres enfants, est un désir à double tranchant : cet enfant conçu au sein du nouveau couple fait inévitablement éclater ce qu'on pourrait appeler « le socle biologique » de la famille : enfin la « belle-mère » sera « mère », elle aussi. Le nouveau couple est, de cette façon, scellé par le fait d'accéder à une situation semblable à celle du premier couple du père. De façon implicite, parfois explicite, la belle-mère lance ainsi un défi à la première épouse de son compagnon. Il se peut même que la conception d'un enfant à soi relève – aussi – d'un rejet des enfants du premier couple.

## L'amour partagé – l'enfant à soi, l'enfant à l'autre

Si la belle mère arrive dans sa nouvelle famille avec un enfant, voire plusieurs enfants à elle, elle est « sur pied d'égalité » avec la première épouse du père quant au fait d'avoir enfanté. La recomposition de deux familles peut être un enrichissement considérable pour tous, et notamment pour les enfants. Une famille élargie permet de nouveaux investissements au niveau de la « quasi-fratrie ». Mais ici aussi, les choses ne se passent pas toujours sans conflits : un enfant qui était l'aîné jusque-là se voit « détroné » par une quasi-sœur ou un quasi-frère. L'enfant cadet se voit subitement confronté à une petite fille ou un petit garçon bien plus jeune que lui ! Et quand il s'agit d'adolescents, on peut craindre qu'ils s'entendent « trop » bien, à savoir qu'ils tombent amoureux l'un de l'autre ! Ici aussi, nous ne disposons pas de repères pour considérer de telles relations comme « banales » ou comme quasi-« incestueuses ».

Lorsque l'homme et la belle-mère font un enfant ensemble, celui-ci semble sceller, cimenter cette famille recomposée, la marquant du poinçon de « vraie famille ». Quelle place restera pour les enfants du premier lit ? Quel poids, quel destin particulier cet enfant portera-t-il par rapport à son ou ses demi-frère(s) ou sœur(s) ? La belle-mère devenue mère a une double tâche à accomplir : vivre sa jeune maternité avec son conjoint, s'occuper avec lui de leur enfant, et vivre en même temps les relations avec ses beaux-enfants.

Si la dynamique familiale le permet, cela peut être une expérience extraordinaire et riche : toute une

fratrie qui attend ce nouveau bébé avec impatience, prête à accueillir un demi-frère ou une demi-sœur. Mais par rapport à la mère biologique de ses enfants, cette expérience n'est pas «innocente». On peut aisément observer que la fratrie se voit de nouveau projetée dans un conflit de loyauté par rapport au couple parental biologique. Nul doute que la première épouse du père, quelle que soit sa situation de vie à elle, ne peut être que mitigée par rapport à cette évolution. Elle se voit détrônée comme seule femme ayant des enfants avec cet homme-là. Elle perd une deuxième fois, voire définitivement son ancien époux, avec lequel elle avait jusque-là le privilège sur la belle-mère d'avoir des enfants en commun. Mais elle peut aussi craindre que la belle-mère néglige désormais les beaux-enfants vivant dans cette famille recomposée. « Les beaux-enfants soupçonnent à juste titre leur belle-mère de préférer ses propres enfants » (Deutsch, p. 389), avait constaté la psychanalyste Helene Deutsch. Même si cela n'est pas toujours vrai, notamment pas quand la belle-mère a rencontré son bel-enfant très jeune, on peut faire l'hypothèse que ce l'est souvent.

## L' «incestuel»

A la fin de l'été, une mère cherche son fils de 15 ans à la sortie d'un stage de vacances que celui-ci vient de terminer. Le garçon est tout heureux d'avoir passé deux bonnes semaines en compagnie d'adolescents de son âge. Revenir à la maison lui fait pourtant aussi plaisir : la maison confortable à la place des tentes, une bonne douche dans l'intimité sans devoir se dépêcher car une foule d'autres jeunes attendent leur tour, des serviettes propres, des draps frais dans son lit, un bon petit repas du soir qui l'attend : enfin, il est également heureux de retrouver ses parents. Il est de bonne humeur, la mère aussi.

Voyant son fils détendu et bronzé descendre du bus, elle est tout attendrie de se rendre compte qu'il est beau, qu'il est devenu grand et qu'elle l'aime. En plus, son garçon l'a embrassé chaleureusement, lui a sourit. Elle l'a pris dans ses bras et l'a étreint et il s'est laissé faire.

Une telle situation tendre, chargée d'émotions fortes, entre un grand garçon et sa mère, est banale dans la mesure où les deux protagonistes sont «protégés» par le tabou de l'inceste : ils sont liés par un lien de sang, ce garçon est sorti du ventre de la mère : au début de sa vie, il a carrément grandi dans ses bras. Cette qualité spécifique du lien entre mère et enfant les protège normalement tous deux de s'investir de façon incestueuse : la mère peut effectuer des gestes tendres puisque les deux savent que ces gestes-là n'iront jamais trop loin, qu'ils n'acquerront pas de caractère sexuel franc.

La question qui se pose concrètement dans une famille recomposée est de savoir si, à l'égard d'un

enfant qui n'est pas le sien, on peut avoir cette même certitude. Est-on aussi bien protégé par l'interdit de l'inceste qu'une mère et ses enfants « naturels » ?

Les gestes du quotidien qui sont possibles avec son enfant à soi ne s'effectuent pas avec un bel-enfant sans que cela pose la question de l'érotisation du lien. Peut-on embrasser de la même manière un enfant qui n'est pas le sien, le prendre sur ses genoux, le caresser pour le consoler de son chagrin ou juste pour le bien-être, lui donner des soins – parfois plus intimes – quand il est malade ? Tout particulièrement au début d'une nouvelle composition de vie familiale, la marâtre peut ressentir de l'incertitude quant à la bonne distance à observer avec les enfants, et ceci a fortiori quand ils approchent de l'adolescence.

Nombre de cas d'inceste, rapportés dans les médias, semblent impliquer une fille et un homme, compagnon la mère, qui n'est pas le géniteur de cette fille. Le beau-parent ne se reconnaît-il pas comme parent, ne ressent-il pas le poids de l'interdit de l'inceste comme les géniteurs ?

Sandor Ferenczi (1932), psychanalyste hongrois, avait essayé de cerner la « confusion » possible essentielle entre le « langage de la passion » de l'adulte et le « langage de la tendresse » de l'enfant. Bien qu'il existe une passion infantile comme il existe une tendresse au sein de la sexualité adulte, il ne s'agit pas de la même tendresse ni de la même passion. L'adulte qui ne respecte pas cette différence peut mal interpréter l'élan de l'enfant et dépasser certaines limites : nous serions alors dans une relation de tonalité « incestuelle », voire carrément incestueuse.

Ce n'est qu'au moment où la potentialité orgasmique, qui caractérise l'accession à la maturité

sexuelle de l'adolescent, modifie profondément le rapport à la tendresse tout autant qu'à celui de la passion, que « le langage de la passion » peut prendre sens, ce qui rend alors l'adolescent mûr pour une relation sexuelle proprement dite.

Ces « limites » ne se définissent pas de façon univoque, puisque c'est le lien entre gestes, vécus et fantasmes, côté adulte, qui rend une situation incestueuse – ou pas !

# Conclusion

Pour finir, évoquons brièvement le cadre plus général que la société confère à la famille recomposée. D'un point de vue psychanalytique, la question juridique est importante dans la mesure où les lois n'ont pas seulement la fonction de régler et de déterminer les relations des individus dans la société, mais la loi a aussi le pouvoir de signifier les relations et le statut des uns et des autres au sein de la vie sociale.

Traditionnellement, en Europe, les relations juridiques familiales sont organisées autour de la notion de parenté. Le droit valorise le lien existant entre un enfant et ses parents parce qu'un lien biologique les unit, ou tout au moins parce que l'on présume qu'un tel lien les unit. De ce lien de filiation consacré juridiquement découlent des droits et des devoirs: autorité parentale, obligation alimentaire, droit ou devoir de transmettre son patrimoine.

Question actuelle quant aux liens dans une famille recomposée: une personne n'ayant pas de lien de sang avec un enfant peut-elle aussi avoir des droits et des devoirs envers lui? Dans quelle mesure? Et comment accorder des droits à cet « autre » tout en respectant les droits du parent non gardien?

Aujourd'hui, un beau-parent n'a pas encore d'autorité formelle sur l'enfant, même si des projets sont en préparation dans plusieurs pays européens. Concrètement parlant: il ne peut pas signer un bulletin scolaire, un mot d'absence ou autoriser une sortie: il ne peut non plus décider d'une intervention médicale – aussi bénigne soit-elle. Corrélativement, il n'est pas responsable légalement de l'enfant. Or il est évident qu'un instituteur ou un enseignant, par

exemple, s'adresse spontanément au beau-parent quand c'est lui qui amène l'enfant à l'école et se soucie ainsi davantage de la prise en charge quotidienne effective de l'enfant que du statut juridique.

Si un beau-parent souhaite léguer son patrimoine à son bel-enfant, aucun allègement de la dette fiscale, égal à celui d'un enfant biologique, ne lui est accordé.

Ce n'est que la situation passée de la première famille et sa dissolution qui sont largement réglementées: les rapports juridiques au sein de la première famille sont organisés par le droit (détermination des liens juridiques de filiation, droits et devoirs des parents envers leur enfant). Lors de la dissolution du couple parental (divorce, séparation de fait, rupture de concubinage), le statut de l'enfant est en principe clairement défini (droit de garde, droit de visite, contributions alimentaires).

Un schéma légal portant uniquement sur la famille première ne tient pas compte de la réalité contemporaine puisque le phénomène de la famille recomposée est en croissance importante.

Autre question centrale quant à la situation juridique: que se passe-t-il si la famille recomposée se décompose à son tour? Quels sont les droits du beau-parent dans ce cas? Actuellement, il est dépourvu de tout droit: il ne peut réclamer de droit de visite, ne parlons même pas de la possibilité que l'enfant lui soit confié. Ainsi la belle-mère, qui a éventuellement vécu avec ses beaux-enfants pendant de longues années, ne les voit plus jamais après la séparation, et les enfants seront séparés de leurs quasi-frères et sœurs. On en revient alors en fait à la situation antérieure à la recombinaison familiale.

En Belgique, le beau-parent peut demander un droit de visite après rupture, la jurisprudence acceptant

qu'un droit aux relations personnelles soit accordé à des personnes autres que père et mère. Mais il devra prouver que des liens d'affection profonds l'unissent à l'enfant et que rompre ce lien serait contraire à l'intérêt de l'enfant.

On pourrait se consoler avec la contrepartie, à savoir que le beau-parent n'est pas tenu à subsidier l'entretien financier de son bel-enfant, mais comme nous le savons probablement tous, la réalité affective peut témoigner d'un discours interne tout autre.

La médiation familiale est une voie encore insuffisamment utilisée pour permettre à chacun des parents séparés de réaliser la transformation du couple conjugal en un couple parental, capable d'assurer la bonne gestion de la vie des enfants. L'enjeu de la médiation consiste à aider l'enfant à maintenir une relation forte avec ses deux parents, tout en s'autorisant à nouer un lien affectif avec la belle-mère et son éventuelle quasi-fratrie, sans se trouver pris dans des conflits de loyauté trop envahissants.

L'absence de cadre légal peut peser lourd sur le quotidien concret des familles recomposées, mais si elle pèse probablement aussi lourdement, c'est qu'elle témoigne de l'absence de reconnaissance symbolique, qui affecte tout spécialement la situation de la belle-mère: c'est une femme, pas vraiment une mère, qui n'est inscrite nulle part dans une quelconque transmission psychique ou relationnelle. Elle reste sans statut psychique, ni pour elle, ni pour l'enfant. Leurs relations ne peuvent s'épanouir que suite à un travail psychique et relationnel patient – et dans de nombreux cas elles sont toujours plus ou moins fragiles et menacées.

## Bibliographie

- Audibert Catherine, *Le complexe de la marâtre. Etre belle-mère dans une famille recomposée*, Paris, Payot, 2004.
- Deutsch Helene, *La psychologie des femmes*, Paris, PUF, 1967.
- Flem Lydia, *Comment je me suis séparée de ma fille et de mon quasi-fils*, Paris, Seuil, 2009.
- Laflamme Valérie, David Hélène, *La femme a-mère : maternité psychique de la marâtre*, Revue française de Psychanalyse, 2002.
- Moral Michel, Lovane-Chesneau Marie-Luce, *Belle-mère ou marâtre. Quel rôle pour la femme du père ?* Paris, l'Archipel, 2008.
- Roussillon René, *La capacité d'être seul en présence du couple*, Revue française de Psychanalyse, Tome LXVI, 2002.



Tous les 2 mois, un livre de 64 pages envoyé gratuitement aux professionnels de l'enfance et de l'aide à la jeunesse (11.000 ex.)

### Temps d'Arrêt – Déjà parus

- L'aide aux enfants victimes de maltraitance – Guide à l'usage des intervenants auprès des enfants et adolescents. Collectif.
- Avatars et désarrois de l'enfant-roi. Laurence Gavarini, Jean-Pierre Lebrun et Françoise Petitot.\*
- Confidentialité et secret professionnel : enjeux pour une société démocratique. Edwige Barthélemy, Claire Meersseman et Jean-François Servais.\*
- Prévenir les troubles de la relation autour de la naissance. Reine Vander Linden et Luc Rogiers.\*
- Procès Dutroux ; Penser l'émotion. Vincent Magos (dir).
- Handicap et maltraitance. Nadine Clerebaut, Véronique Poncelet et Violaine Van Cutsem.\*
- Malaise dans la protection de l'enfance : La violence des intervenants. Catherine Marneffe.\*
- Maltraitance et cultures. Ali Aouattah, Georges Devereux, Christian Dubois, Kouakou Kouassi, Patrick Lurquin, Vincent Magos, Marie-Rose Moro.
- Le délinquant sexuel – enjeux cliniques et sociétaux. Francis Martens, André Ciavaldini, Roland Coutanceau, Loïc Wacquant.
- Ces désirs qui nous font honte. Désirer, souhaiter, agir : le risque de la confusion. Serge Tisseron.\*
- Engagement, décision et acte dans le travail avec les familles. Yves Cartuyvels, Françoise Collin, Jean-Pierre Lebrun, Jean De Munck, Jean-Paul Mugnier, Marie-Jean Sauret.
  - Le professionnel, les parents et l'enfant face au remue-ménage de la séparation conjugale. Geneviève Monnoye avec la participation de Bénédicte Gennart, Philippe Kinoo, Patricia Laloie, Françoise Mulkay, Gaëlle Renaut.\*
- L'enfant face aux médias. Quelle responsabilité sociale et familiale ? Dominique Ottavi, Dany-Robert Dufour.\*
- Voyage à travers la honte. Serge Tisseron.\*
- L'avenir de la haine. Jean-Pierre Lebrun.\*
- Des dinosaures au pays du Net. Pascale Gustin.\*
- L'enfant hyperactif, son développement et la prédiction de la délinquance : qu'en penser aujourd'hui ? Pierre Delion.\*
- Choux, cigognes, « zizi sexuel », sexe des anges... Parler sexe avec les enfants ? Martine Gayda, Monique Meyfrøet, Reine Vander Linden, Francis Martens – avant-propos de Catherine Marneffe.\*
- Le traumatisme psychique. François Lebigot.\*
- Pour une éthique clinique dans le cadre judiciaire. Danièle Epstein.\*
- À l'écoute des fantômes. Claude Nacin.\*
- La protection de l'enfance. Maurice Berger, Emmanuelle Bonneville.\*
- Les violences des adolescents sont les symptômes de la logique du monde actuel. Jean-Marie Forget.
- Le déni de grossesse. Sophie Marinopoulos.\*
- La fonction parentale. Pierre Delion.\*
- L'impossible entrée dans la vie. Marcel Gauchet.\*
- L'enfant n'est pas une « personne ». Jean-Claude Quentel.\*
- L'éducation est-elle possible sans le concours de la famille ? Marie-Claude Blais.\*
- Les dangers de la télé pour les bébés. Serge Tisseron.\*
- La clinique de l'enfant : un regard psychiatrique sur la condition infantine actuelle. Michèle Brian.\*
- Qu'est-ce qu'apprendre ? Le rapport au savoir et la crise de la transmission. Dominique Ottavi.\*
- Points de repère pour prévenir la maltraitance. Collectif.
- Traiter les agresseurs sexuels ? Amal Hachet.
- Adolescence et insécurité. Didier Robin.\*
- Le deuil périnatal. Marie-José Soubieux.\*
- Loyautés et familles. L. Coulobaritis, E. de Becker, C. Ducommun-Nagy, N. Stryckman.
- Paradoxes et dépendance à l'adolescence. Philippe Jeammet.\*
- L'enfant et la séparation parentale. Diane Drory.\*
- L'expérience quotidienne de l'enfant. Dominique Ottavi.
- Adolescence et risques. Pascal Hachet.

\*Épuisés mais disponibles sur [www.yapaka.be](http://www.yapaka.be)

## Prenons le temps de travailler ensemble

La prévention de la maltraitance est essentiellement assurée au quotidien par les intervenants en lien direct avec les familles.

Le **programme Yapaka**, mené par la Coordination de l'aide aux enfants victimes de maltraitance, a pour mission de soutenir ce travail.

D'une part, il propose un volet de formations, de conférences, d'informations via une newsletter et les livres Temps d'Arrêt aux professionnels. D'autre part, des actions de

sensibilisation visent le public (livres, spots tv, autocollants...).

Plutôt que de se focaliser sur la maltraitance, il s'agit de promouvoir la construction du lien au sein de la famille et dans l'espace social : un tissage permanent où chacun – parent, professionnel ou citoyen – a un rôle à jouer.



Une action de la Communauté Française

# Les livres de yapaka

disponibles toute l'année gratuitement  
sur simple demande au 0800/20 000



Livre de 80 pages  
60.000 ex./an

Diffusion gratuite à chaque  
élève de 4<sup>ème</sup> primaire



Livre de 80 pages  
60.000 ex./an

Diffusion gratuite via  
les associations fréquentées  
par les adolescents



Livre de 80 pages  
60.000 ex./an

Diffusion gratuite via les  
crèches, écoles, associations  
fréquentées par les parents



Livre de 80 pages  
60.000 ex./an

Diffusion gratuite via les  
écoles, associations fréquentées  
par les parents